



Offre de services

86 Offre de services

- 86 L'offre de services
- 88 L'accès aux services
- 90 L'enseignement
- 92 La santé
- 94 La petite enfance : offre en accueil collectif



Offre de services

1- L'offre de services

Un bon niveau d'équipement

Le territoire est globalement bien équipé, avec une offre de services par habitant supérieure à la moyenne régionale. En outre, 40 % des communes (90 % des résidents), réparties sur l'ensemble du territoire, proposent une offre diversifiée.

Une offre structurée autour du littoral ...

Le taux d'équipement par habitant est nettement supérieur à la moyenne régionale en cœur urbain et sur le littoral (nord et sud). Cette offre élevée confirme l'orientation résidentielle de ces espaces, répondant aux besoins de résidents et salariés nombreux, et à un afflux touristique important.

... et des pôles d'emploi ruraux

Dans l'espace rural, certains pôles de consommation se démarquent, notamment les communes de Peyrehorade, Saint-Palais, Saint-Jean-Pied-de-Port, Cambo-les-Bains ou Hasparren. Ces villes assurent un **rôle de centralité en proposant aux résidents ruraux une offre diversifiée et accessible**, alternative aux bassins de services de la bordure littorale.

En outre, leur attractivité résidentielle se développe, et avec elle de nouveaux besoins et de nouvelles mobilités.

La première couronne et le rurbain ressortent comme les espaces les moins équipés malgré leur dynamisme démographique. Au-delà de l'offre disponible sur le littoral et dans les pôles d'emploi ruraux, l'aménagement de bourgs relais pourrait participer à la satisfaction des besoins de la population résidente.

Les services supérieurs au sud du littoral

Pour la gamme supérieure, services dont l'implantation est plus rare, l'offre se structure autour de cinq communes : Anglet, Bayonne, Biarritz, Hendaye et Saint-Jean-de-Luz.

Pour trouver une offre suffisamment diversifiée en services supérieurs, la population devra donc se déplacer vers le cœur urbain ou le littoral sud.

Niveau d'équipement

	Nombre d'équipements	Taux d'équipement (pour 1 000 hab.)
Cœur urbain	5 107	40,1
1 ^{ère} couronne	654	23,1
Littoral sud	1 996	40,4
Littoral nord	1 566	48,1
Rurbain	849	27,2
Pôles d'emploi ruraux	1 364	44,5
Rural	1 429	26,3
Ensemble	12 965	36,6
Aquitaine	91 741	29,4
Rural aquitain (hors pôles d'emploi ruraux)	17 705	27,7

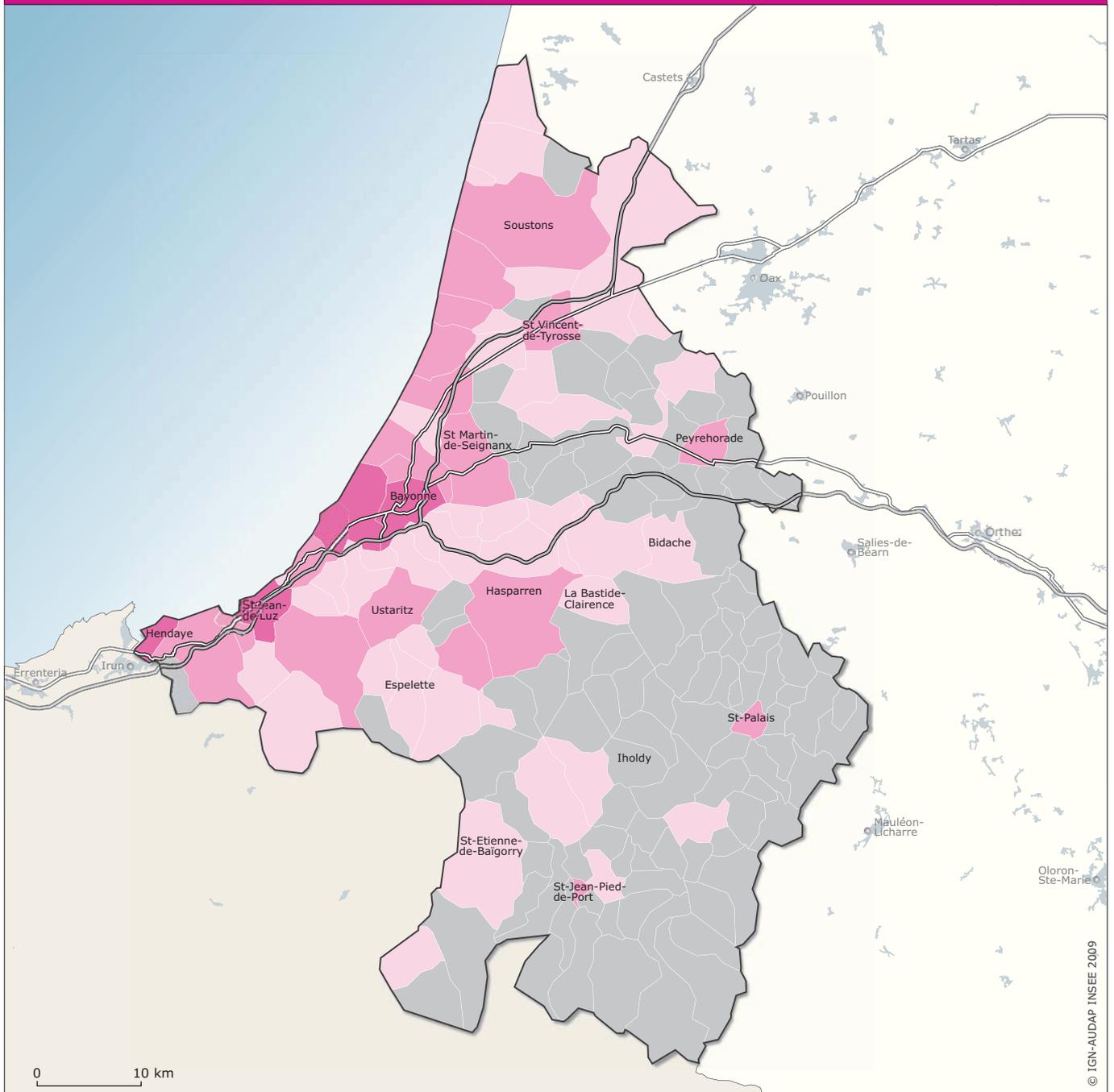
Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

Champ : 87 types d'équipements (parmi les 140 présents dans la BPE) couvrant les domaines des services marchands ou non, des commerces, de la santé et l'action sociale, de l'enseignement.

Les services à la population peuvent être répartis en trois gammes :

- les services de proximité qui sont les équipements les plus courants : boulangeries, épiceries, pharmacies, salons de coiffure, etc.
- les services intermédiaires, moins fréquents : collèges, supermarchés, laboratoires d'analyses médicales, etc.
- les services supérieurs : lycées, hypermarchés, hôpitaux, etc.

La diversité de l'offre selon la gamme de services



© IGN-AUDAP INSEE 2009

Diversité selon la gamme de services

- services supérieurs
- services intermédiaires
- services de proximité
- offre peu diversifiée

Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

Une offre est dite diversifiée si elle comprend la moitié, au moins, des types d'équipements dans la gamme.

Offre de services

2- L'accès aux services

Un accès aux services satisfaisant

L'accessibilité aux services est un enjeu majeur pour la qualité de vie et donc l'attractivité du territoire.

Facilitée par une offre équilibrée sur l'ensemble du territoire, elle dépend aussi d'une bonne desserte en termes d'infrastructures de déplacements.

La plupart des habitants accèdent en moins de 5 minutes aux commerces et services de base.

La population rurale, bien desservie en services de base, est parfois éloignée de certains équipements.

Le temps d'accès, voisin de 9 minutes pour les services courants, atteint 18 minutes pour d'autres, moins fréquents : un supermarché, un collège, un laboratoire d'analyses médicales, etc.

L'accessibilité pour des bassins de services ruraux, autonomes pour l'offre de base, mais dépendants pour certaines catégories de services est un enjeu du territoire.

Temps d'accès moyen aux services (en minutes)

	Services de proximité	Services intermédiaires	Services supérieurs
Cœur urbain	0	2,3	10,2
1 ^{ère} couronne	3,6	14,5	25,3
Littoral sud	1,6	7,1	17,9
Littoral nord	1,2	8,2	32,2
Rurbain	4,7	13,8	30,1
Pôles d'emploi ruraux	3,8	8,0	36,9
Rural	9,2	17,6	40,8
Ensemble	6,9	14,7	36,0
Aquitaine	7,7	17,6	38,0
Rural aquitain (hors pôles d'emploi ruraux)	8,8	19,3	43,0

Note de lecture : pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire par la route, les résidents des pôles d'emploi ruraux mettent en moyenne 17,6 minutes depuis leur commune de résidence.

La distance d'une commune à un équipement :

- correspond au temps de trajet entre le chef-lieu de la commune de résidence et celui de la commune d'implantation de l'équipement le plus proche, par voie routière
- vaut zéro si la commune possède l'équipement

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2008; INRA, distancier Odomatrix

Commerces alimentaires de proximité :

épiceries-supérettes, boulangeries, boucheries-charcuteries

	Nombre d'équipements	Taux pour 1 000 hab.
Cœur urbain	228	1,8
1 ^{ère} couronne	18	0,6
Littoral sud	104	2,1
Littoral nord	92	2,8
Rurbain	47	1,5
Pôles d'emploi ruraux	64	2,1
Rural	76	1,4
Ensemble	629	1,8
Aquitaine	5 150	1,7

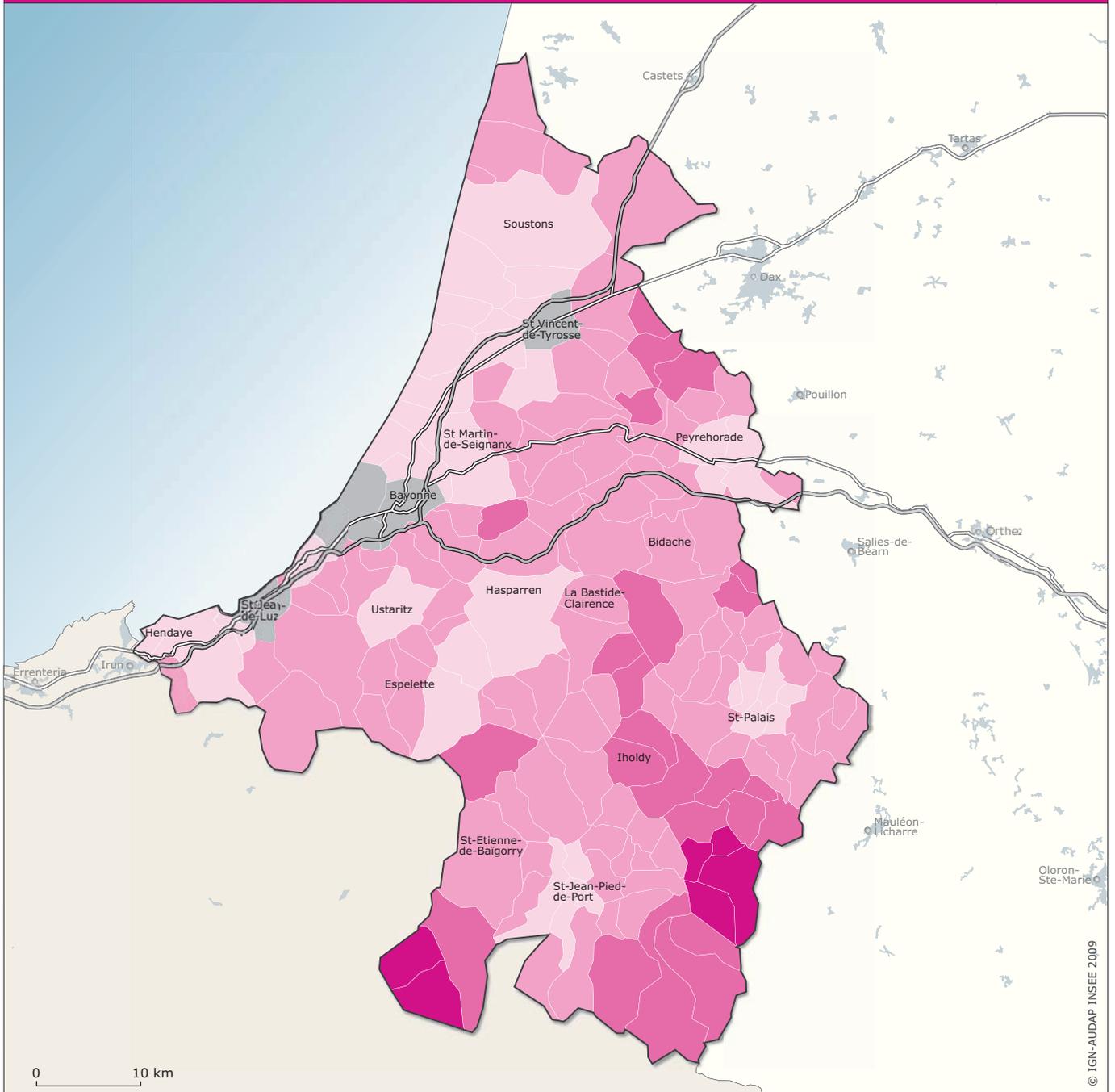
Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

Un accès aux pôles supérieurs discriminant

Les services supérieurs sont souvent regroupés dans les espaces urbanisés, notamment dans le cœur urbain et dans le littoral sud.

Il faudra en moyenne 40 minutes à un résident du rural pour rejoindre un hôpital, un lycée, ou un spécialiste médical, contre 25 minutes pour un habitant de la première couronne.

Temps moyen d'accès aux services intermédiaires



Temps d'accès (minutes)

- de 15 à 20
- de 10 à moins de 15
- de 5 à moins de 10
- moins de 5

présence de tous les équipements

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2008 ; INRA, Distancier Odomatrix

Le temps d'accès d'une commune à un équipement :
 - correspond au temps de trajet entre le chef-lieu de la commune de résidence et celui de la commune d'implantation de l'équipement le plus proche, par voie routière ;
 - vaut zéro si la commune possède l'équipement.

Le temps d'accès est une moyenne simple des temps d'accès de la commune à chaque équipement de la gamme.

Offre de services

3- L'enseignement

- ▶ La majorité des communes abritent une école. Ainsi, 98 % des résidents du rural sont à moins de 15 minutes d'une école ou d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).
- ▶ Les collèges et lycées sont surtout localisés dans les espaces urbains et les pôles d'emploi ruraux. L'offre d'enseignement du second degré est en effet moins présente, mais elle reste accessible sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Une commune sur dix offre un parcours scolaire complet, allant du premier degré jusqu'au lycée.
- ▶ Entre 1999 et 2006, l'augmentation du nombre des 3-17 ans est la plus élevée dans la première couronne, le littoral nord et les pôles d'emploi ruraux. À l'inverse, le nombre des 3-10 ans dans le cœur urbain et des 11-17 ans dans le littoral sud diminue.

L'enseignement supérieur universitaire

À la rentrée 2007-2008, 2 450 étudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) sont inscrits sur les sites de Bayonne (1 950) et d'Anglet (500), soit 20 % des effectifs totaux de l'Université.

Les sites de Bayonne et d'Anglet sont pluridisciplinaires (Droit, Économie, Lettres, Sciences...) et offrent un assez large choix de formations (36 diplômes dont 20 professionnels).

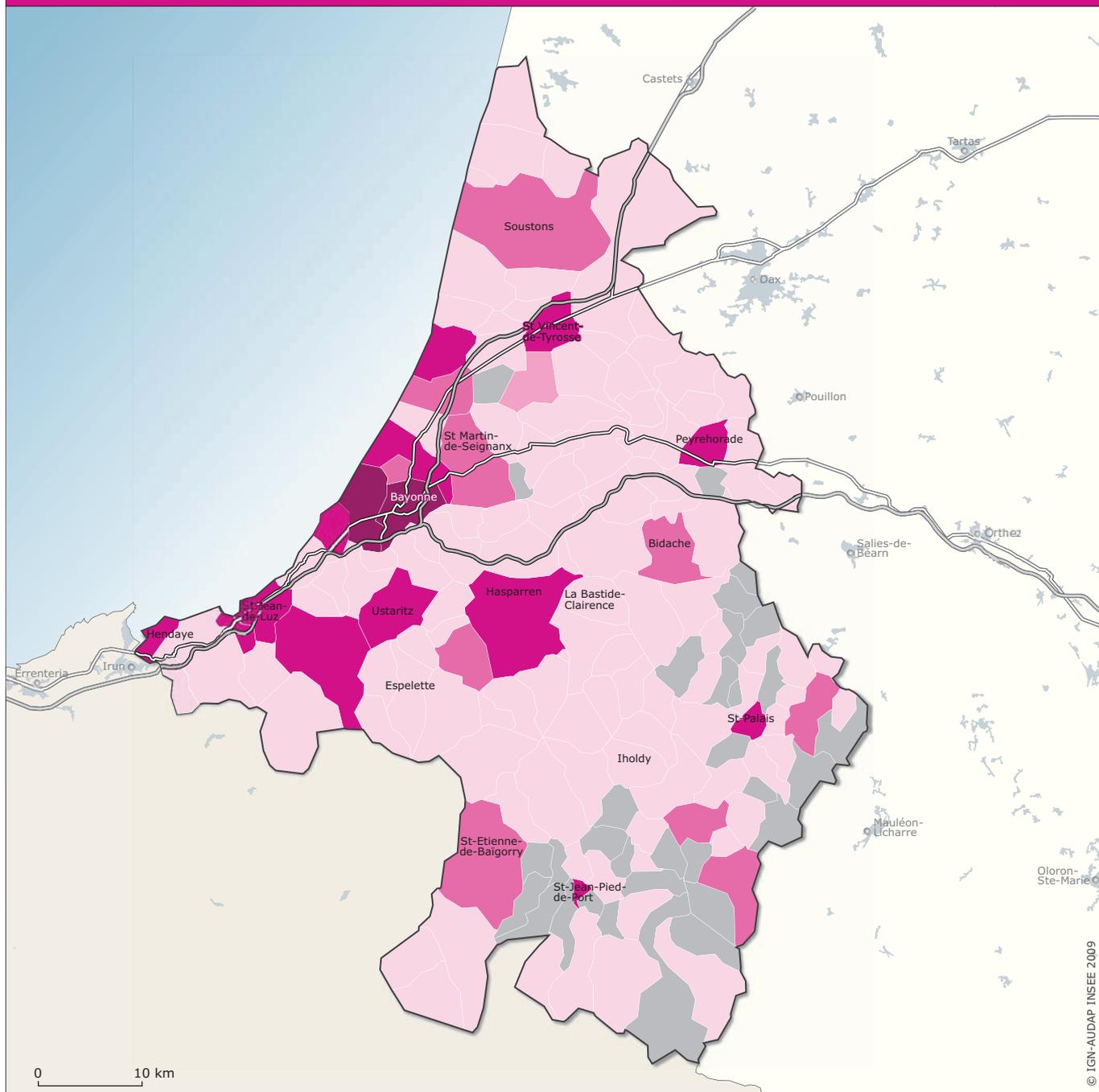
La proximité de la frontière espagnole offre un atout que l'UPPA développe en proposant, en particulier sur les sites de Bayonne et d'Anglet, des diplômes professionnels basés sur la pratique de l'espagnol ou la coopération transfrontalière.

Enfants âgés de 3 à 17 ans en 2006 (âges révolus)

	3 à 10 ans		11 à 14 ans		15 à 17 ans		3 à 17 ans	Population totale tous âges confondus
	effectifs	évolution entre 1999 et 2006 (en %)	effectifs	évolution entre 1999 et 2006 (en %)	effectifs	évolution entre 1999 et 2006 (en %)	évolution entre 1999 et 2006 (en %)	évolution entre 1999 et 2006 (en %)
Cœur urbain	9 430	-7,6	5 330	1,7	4 450	6,0	-2,2	4,1
1 ^{ère} couronne	3 040	18,5	1 540	10,8	1 140	12,8	15,2	17,1
Littoral sud	4 050	3,5	2 030	-4,9	1 600	-7,2	-1,2	7,6
Littoral nord	2 680	25,4	1 260	9,0	950	9,5	17,5	17,3
Rurbain	3 220	13,8	1 600	2,8	1 220	-0,7	7,6	12,3
Pôles d'emploi ruraux	2 440	17,3	1 250	10,2	950	0,8	11,6	15,0
Rural	5 470	20,6	2 570	10,8	1 970	7,9	15,3	11,6
Ensemble	30 330	7,3	15 580	4,3	12 280	4,1	5,8	9,4
Aquitaine	278 200	6,8	142 890	2,6	111 890	2,6	4,8	7,3

Source : Insee, RP1999 et RP2006

Diversité de l'offre d'enseignement



Niveaux d'enseignements représentés

- école, collège, lycée et enseignement supérieur
- école, collège et lycée
- école et collège
- école et lycée
- école (y compris classe de RPI dispersé)
- aucun établissement

Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

Les établissements pris en compte dans l'analyse sont les écoles maternelles et élémentaires (y compris RPI dispersés), les collèges, les lycées d'enseignement général et/ou technologique, les lycées professionnels, les lycées agricoles, l'enseignement supérieur universitaire.

Offre de services

4- La santé

Forte concentration des services de santé au sud du littoral

80 % des établissements hospitaliers sont implantés en cœur urbain ou dans le littoral sud.

La plupart des services de santé sont localisés autour du cœur urbain, et jusqu'à Hendaye en longeant le littoral.

Cette zone, ainsi que les pôles d'emploi ruraux, proposent l'offre la plus dense en équipements de santé, et la gamme la plus élargie.

Professions médicales : un niveau d'équipement comparable à celui de l'Aquitaine

Les professionnels de santé les plus couramment consultés sont présents partout, mais leur densité varie fortement selon les espaces. Pour 1 000 habitants, le nombre de médecins généralistes est nettement supérieur en cœur urbain ou dans les pôles d'emploi ruraux. Pour les résidents du rural et ceux de la périphérie urbaine (première couronne et rurain), l'offre est inférieure ou égale à 1 médecin pour 1 000 habitants.

Accessibilité aux services d'urgences et maternités

Urgences médicales

Un service d'urgences médicales est accessible en moins de 30 minutes pour la plupart des habitants. En milieu rural, toutefois, pour 10 % de la population, le temps d'accès sera plus long.

Les principaux services d'urgences desservant le territoire (en 2008) se situent à Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Palais et Dax.

Maternités

9 % des habitants mettent plus de 30 minutes pour accéder à une maternité, proportion comparable à celle observée en Aquitaine.

En 2008, les communes de Bayonne, Saint-Palais et Dax, notamment, offrent un service de maternité.

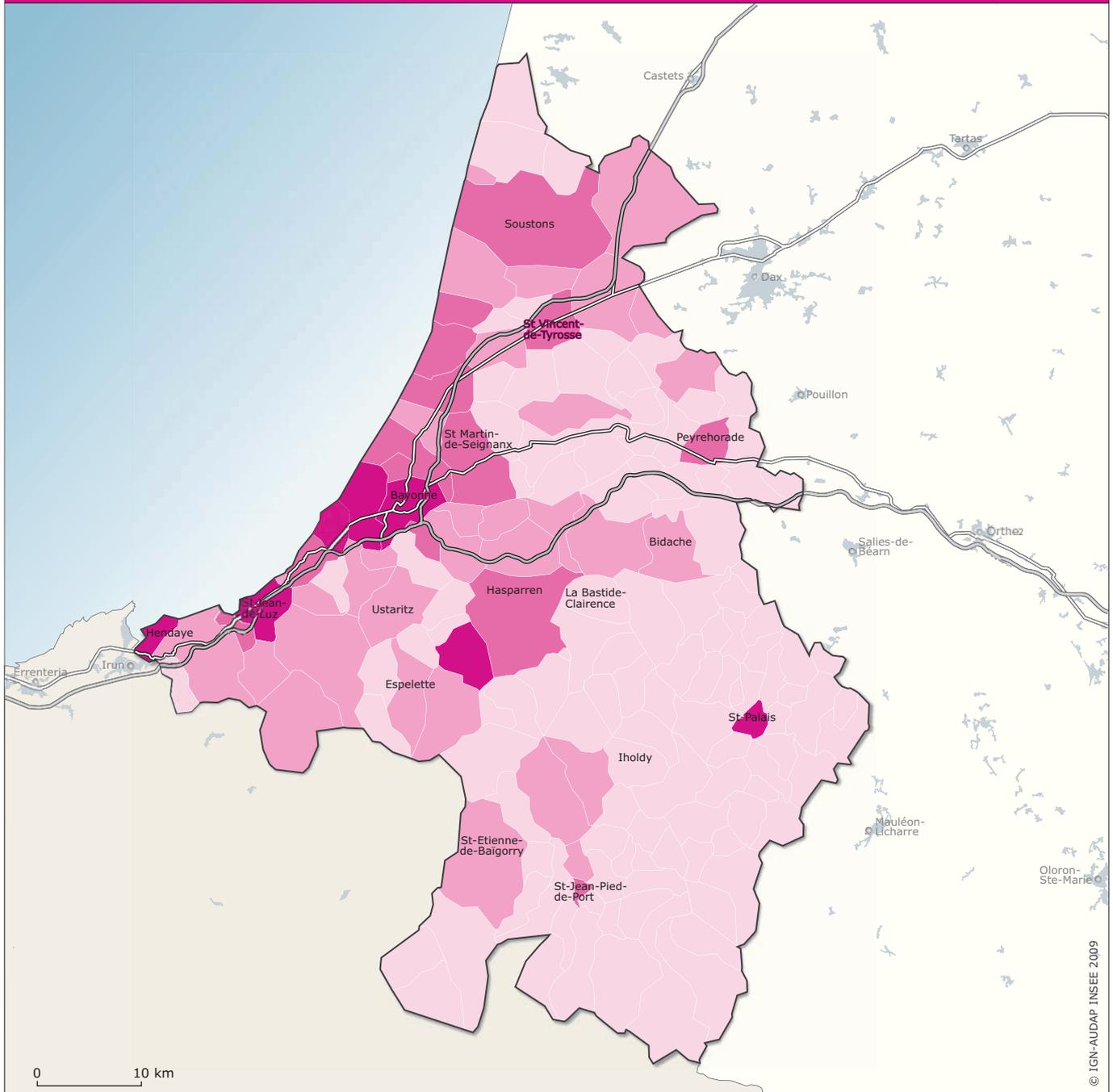
Soins de proximité

Nombre de professionnels de santé pour 1 000 habitants

	Médecin généraliste	Chirurgien-dentiste	Infirmier	Masseur-kinésithérapeute
Cœur urbain	1,7	1,2	1,9	2,0
1 ^{ère} couronne	1,0	0,5	1,8	1,1
Littoral sud	1,4	1,6	1,8	1,7
Littoral nord	1,6	0,8	1,7	1,7
Rurbain	0,9	0,4	1,6	1,2
Pôles d'emploi ruraux	1,8	1,3	1,6	2,2
Rural	0,7	0,4	1,2	0,9
Ensemble	1,4	1,0	1,7	1,6
Aquitaine	1,2	0,7	1,4	1,0

Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

Diversité en services de santé



Nombre d'équipements différents (parmi 40 types)

- de 20 à 37
- de 10 à moins de 20
- de 5 à moins de 10
- moins de 5

Source : Insee, Base permanente des équipements 2008

L'analyse prend en compte les types d'équipements suivants : les établissements et services de santé, les fonctions médicales et paramédicales (médecins, spécialistes, chirurgiens-dentistes et auxiliaires médicaux), les pharmacies, les laboratoires d'analyses médicales, les ambulances, les établissements de transfusion sanguine et établissements thermaux.

Offre de services

5- La petite enfance : offre en accueil collectif

► En 2009, 53 structures d'accueil offrent une capacité de 1 435 places pour 10 650 enfants de moins de 3 ans en 2006, soit un taux d'accueil collectif de 13,5 pour 100 enfants.

Petite enfance : l'accueil collectif

	Nombre de structures	Nombre de places	Répartition du nombre de places (%)
Cœur urbain	20	574	40,0
1 ^{ère} couronne	4	78	5,4
Littoral sud	8	228	15,9
Littoral nord	4	152	10,6
Rurbain	6	146	10,2
Pôles d'emploi ruraux	8	207	14,4
Rural	3	50	3,5
Ensemble	53	1 435	100,0

Source : Caf 2009

Champ : accueil collectif (crèches, micro-crèches, haltes-garderies), crèches parentales, crèches familiales, jardins d'enfants.

Les enfants de moins de trois ans

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2006	Évolution 1999 - 2006 (%)	Répartition du nombre d'enfants de moins de 3 ans (%)
Cœur urbain	3 400	-7,1	32,0
1 ^{ère} couronne	910	13,6	8,5
Littoral sud	1 470	5,9	13,8
Littoral nord	940	12,5	8,8
Rurbain	1 080	13,6	10,1
Pôles d'emploi ruraux	880	27,3	8,3
Rural	1 970	21,7	18,5
Ensemble	10 650	7,0	100,0
Aquitaine	98 565	7,0	

Source : Insee, RP 1999 et RP 2006

Une concentration dans les pôles d'emploi

La capacité d'accueil se concentre dans les pôles d'emploi : cœur urbain, littoral sud et pôles d'emploi ruraux regroupent 70 % de l'offre d'accueil collectif.

Ces espaces sont à la fois très denses en population et en emplois offerts, mais 54 % des enfants de moins de 3 ans seulement y résident.

Les structures d'accueil sont donc parfois éloignées des lieux de résidence des jeunes parents.

Un déficit de l'offre en accueil collectif en première couronne et dans le rural

Avec 8,6 places pour 100 enfants résidants, la première couronne présente un réel déficit d'offre d'accueil.

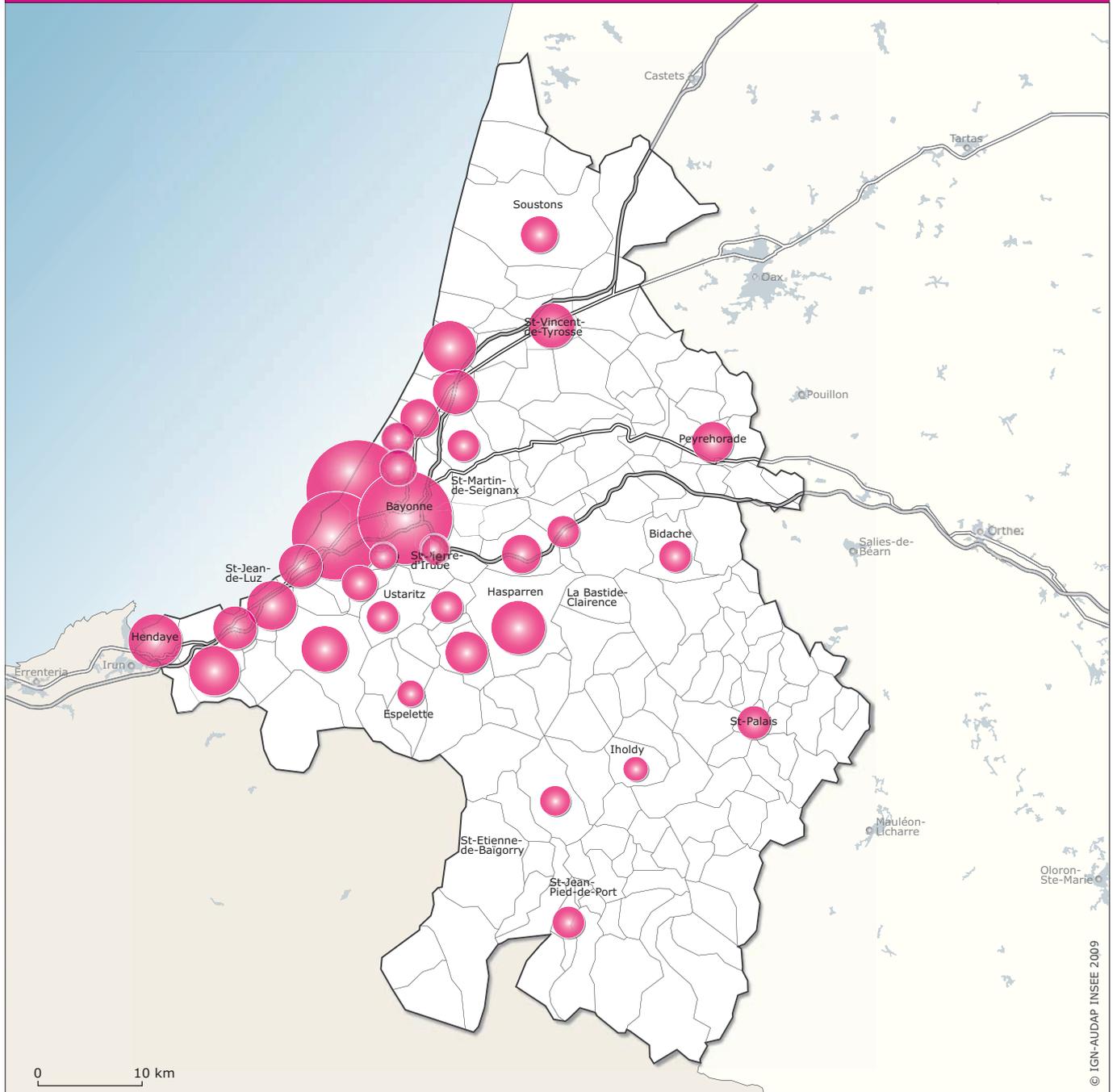
Néanmoins, en raison du caractère résidentiel de cet espace, où les habitants se déplacent fréquemment pour rejoindre leur lieu de travail, cette situation est moins sensible que dans le rural. Des trajets couplés peuvent en effet être envisagés pour se rendre à la structure d'accueil et à son travail.

Dans le cadre de futurs équipements, ce facteur est à prendre en considération tout en gardant à l'esprit la nécessaire proximité entre domicile et structure d'accueil afin de préserver la qualité de vie du jeune enfant.

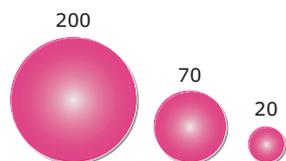
L'offre d'accueil collectif s'avère plus faible encore dans le rural, avec 2,5 places pour 100 enfants. De plus, le nombre d'enfants de moins de 3 ans y a augmenté de 22 % entre 1999 et 2006. Cet espace ne regroupe que 3,5 % de la capacité globale d'accueil du territoire contre 18,5 % des enfants de moins de trois ans. En outre, les personnes y travaillent plus souvent dans leur commune de résidence. La complémentarité entre territoires, relativement assurée pour la première couronne, y joue donc moins et les parents doivent effectuer des déplacements spécifiques pour accompagner et rechercher leurs enfants dans les structures d'accueil.

Des modes de garde alternatifs complètent l'accueil en structures collectives qui ne répondent pas à elles seules aux besoins d'accueil de la petite enfance. Les familles peuvent avoir recours aux assistantes maternelles ou à la sphère familiale.

Petite enfance : l'offre en accueil collectif



Nombre de places en structures collectives



Source : Caf 2009

Champ : accueil collectif (crèches, micro-crèches, haltes-garderies), crèches parentales, crèches familiales, jardins d'enfants.